

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 20 SEPTEMBRE 2012

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 13/09/2012
Date d'affichage : 13/09/2012

L'an deux mille douze, le JEUDI 20 SEPTEMBRE à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon.

Etaients présents : M. Richard MAURY, Maire, Mme Anne-Marie BELIARDE, M. André LETELLIER, M. Jean-Claude BAYEUX, M. Jean-Pierre ISABEL, Maires Adjoints, M. Emmanuel GOSSIEAUX, Mme Valérie SABOUROUX, Mme Dominique JOCKUM, M. Alain PRENELLE, Mme Janine KERSPERN, Mme Agnès OLIER, M. Claude HAMEL, M. Gérard JEHANNE.

Absents : M. Joël THOMASSE, M. Claude PERONNE.

Secrétaire de séance : Mme Valérie SABOUROUX

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal

Le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

Nouvelles pétitions sur le plan de circulation suite à l'aménagement provisoire de l'entrée sud du village

La Mairie a reçu deux nouvelles pétitions contre le plan de circulation mis en place en juin dernier, concernant la déviation de l'entrée sud du village.

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'un test qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des déplacements dans le village. Une réunion publique aura lieu à la Maison du Temps Libre en novembre prochain, le Conseil Municipal répondra à toutes les interrogations concernant les modifications de circulation dans le village, notamment sur la durée et les critères de choix du test.

Mission d'assistance et présentation du projet d'expropriation de terrains en vue de la création d'une voie de contournement de la commune pour les engins agricoles.

Monsieur le Maire présente les différentes réserves publiques inscrites au PLU de Thaon et les projets s'y rapportant, et donne lecture d'une offre de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet d'expropriation en vue de la réalisation d'un itinéraire de substitution pour les véhicules agricoles ; il précise à ce sujet que les deux rangées d'arbres existantes seront maintenues et entretenues.

Le Conseil Municipal souhaite affiner le contenu des prestations des Cabinets d'étude à l'expropriation.

La fille aînée de Monsieur et Madame Buon rappelle que ses parents sont d'accord pour acter devant Notaire le libre passage pour les engins agricoles dans l'avenue concernée, ainsi que la vente du terrain nécessaire à la construction d'un parking près de l'église.

Compte tenu de tous ces éléments, le Conseil Municipal se réserve la possibilité de rediscuter les modalités de mise en œuvre de la déviation des engins agricoles.

Présentation du futur lotissement « Le Clos du Val » pour validation du certificat d'urbanisme

Monsieur Clous représentant de la société Pierreval Aménagement présente l'esquisse du futur lotissement « Le Clos du Val » qui sera réalisé à l'entrée sud du village. Il sera composé de 53 lots de différentes superficies de 450 m² à 700 m². Une dizaine de logements locatifs groupés seront construits par le bailleur social Immobilière Basse Seine.

Le Conseil Municipal est favorable au projet présenté et autorise le Maire à délivrer le certificat d'urbanisme.

Construction d'une agence postale : lancement de la procédure de Marché Public à Procédure Adaptée

Le Conseil Municipal se réunira le 3 octobre prochain pour rédiger le cahier des charges en vue d'un appel à candidature pour le choix du maître d'œuvre.

Avis du Conseil sur les modifications du projet d'aménagement de la Grande Rue en vue d'un nouveau chiffrage

Le Conseil Municipal a émis des observations sur le projet d'aménagement de la Grande Rue. Ces remarques seront communiquées à Via Map qui devra en tenir compte et établir une nouvelle estimation du coût des travaux pour la fin octobre.

Programme de travaux 2013

Monsieur le Maire présente la liste des travaux à inscrire dans le groupement de commandes de la CdC d'Orival pour l'année prochaine. Ces travaux à la charge de la commune sont estimés à :

- réfection de l'avenue du Régiment « la Chaudière » : 55 878 € TTC
- réfection des trottoirs rue de Duette depuis la rue des Ormes vers l'Impasse de Mésanges : 28 139 € TTC
- aménagement de la déviation de la rue de l'Ormelet : 56 000 € TTC

La commune sollicitera une subvention au Département.

Ces travaux seront inclus dans l'étude du budget prévisionnel 2013 lors de la réunion du 03 octobre 2012.

AFFAIRES DIVERSES

- Un poteau électrique a été endommagé par un employé municipal. Au lieu de changer le poteau pour refaire à l'identique, Monsieur le Maire propose de le supprimer et d'enfouir cette ligne HTA. Les devis reçus s'élèvent à :
 - réparation du poteau : 6 884.26 € (pris en charge par l'assurance)
 - suppression de deux poteaux, enfouissement de la ligne HTA par le chemin des Carrières : 21 012.50 €Le Conseil souhaite connaître le montant de la participation du SDEC dans l'hypothèse d'un enfouissement de la ligne.
- Le SIDOM étudie la mise en place d'une Redevance Incitative à la levée au volume du bac d'ordures ménagères résiduelles choisi par les usagers. Cette redevance serait mise en place au 1^{er} janvier 2015 (2014 année test)
- Devis pour la clôture des jardins familiaux. Monsieur Isabel contactera des entreprises pour obtenir différentes offres de prix.
- Les réunions des groupes de travail sur « l'Agenda 21 d'Orival durable » commenceront le 3 octobre prochain, le calendrier est à disposition des conseillers intéressés.
- La Mairie a reçu une proposition pour l'achat du bâtiment de l'actuelle poste. Le Maire va faire estimer ce bien.
- Monsieur Letellier a rencontré le propriétaire du terrain situé Grande Rue, derrière l'armoire électrique. Il serait vendeur. Le Conseil Municipal souhaite aménager un parking sur ce terrain, il convient de prendre contact avec le propriétaire pour obtenir une offre.
- Comme il était convenu, les employés municipaux vont démolir la partie du mur empiétant sur le trottoir de la propriété 1 place Louis XIV et le reconstruire en retrait afin de réaliser un alignement des murs. La surface ainsi dégagée d'une superficie de 10 m² sera cédée pour l'euro symbolique à la commune, le trottoir sera donc élargi et ramené à une largeur d'1 m 40.
- La Communauté de Communes d'Orival va refaire le terrain de basket.
- Ecole de handball le mercredi 10H00 à 11h30 à la Maison du Temps Libre pour les enfants de 7 à 9 ans.
- Cours de Country & Line Dance, le mercredi dans la salle de motricité de l'école maternelle : de 18 h à 19 h 15 pour les 7 – 13 ans et de 19 h 30 à 20 h 45 pour les adultes.

- A la demande d'enfants du village, Monsieur le Maire a fait chiffrer la construction d'un skatepark en polychanvre de 10 m x 25 m : 16 500 € HT, soit 19 734 € TTC. Cette dépense relève de la compétence sports et loisirs de la CdC.
- Offre de prix pour couvrir l'estrade 6.40 m x 4.80 m : 8 900 € HT, soit 10 644.40 € TTC.
- Offre de prix pour l'acquisition d'une lame à neige environ 4 000 €. La mise en place d'astreintes en cas d'intempéries pourrait être étudiée avec le personnel.
- La tête de réseau de la bibliothèque sera à Creully. Monsieur Lavisse nous a demandé un devis pour l'agrandissement de la bibliothèque de Thaon que le Conseil Municipal va lui soumettre.
- Monsieur Isabel a fait contrôler le toit de l'église ; la zinguerie est malade, le coût des réparations s'élève à 2 650.60€. Le Conseil souhaite s'assurer que les crédits suffisants sont inscrits au budget 2012 avant d'engager la dépense.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Richard MAURY, Maire de THAON lève la séance à minuit.